

Module : **Morphosyntaxe** 1ère année de français LMD

Le programme

I. Généralités

II. Les registres de langue.

III. Les classes de mots : classification de la grammaire traditionnelle.

IV. Analyse grammaticale et analyse logique

V. La morphologie lexicale

VI. La phrase simple : le groupe nominal sujet et le groupe verbal.

VII. La syntaxe du nom.

VIII. La syntaxe du verbe.

IX. La phrase nominale et la phrase verbale : les contextes d'emploi.

X. La qualification : l'attribut, l'épithète, la proposition relative.

XI. Les types de phrases : emplois particuliers.

XII. Les modes et les temps.

Chapitre I

Généralités

1. Langue parlée et langue écrite

La langue parlée accorde une importance majeure à l'intonation ; c'est l'intonation seule, en effet, qui permet à l'interlocuteur de distinguer le sens exact de :

- Mohamed sera là. (affirmation)
- Mohamed sera là ? (interrogation)
- Mohamed sera là ! (exclamation de dépit)
- Mohamed sera là ! (exclamation de joie)

La langue écrite pour se faire comprendre du lecteur, doit utiliser des signes conventionnels, appelés signes de ponctuation, qui permettent par exemple, de différencier les deux phrases suivantes, formées des mêmes mots, dans le même ordre, et si différents de sens :

- L'enseignant dit : « l'élève est un idiot. »
- « L'enseignant, dit l'élève, est un idiot. »

2. Liaison et élision

Quand on parle, ou quand on lit à haute voix, on constate que tantôt la liaison se fait entre deux mots et que tantôt elle ne se fait pas. :

- deux frères (pas de liaison) ; deux amis (liaison)

a) la consonne finale d'un mot ne se prononce pas devant un mot commençant par une consonne ou un h aspiré :

- très téméraire ; trop haut ; un grand cri.

b) la consonne finale d'un mot peut se prononcer devant un mot commençant par une voyelle ou un h muet :

- très aimable ; trop horrible ; un grand homme.

N.B. – Le - d final se prononce -t en liaison :

- un grand ami ; quand il partit.

Remarque : devant une voyelle ou un h muet, la liaison est tantôt obligatoire, tantôt interdite, tantôt simplement facultative.

Elle est obligatoire dans un groupe uni par la grammaire et par le sens [ex : article et nom (les amis), adjectif et nom (mon ami ; chers amis), pronom et verbe (vous hésitez), verbe

être et attribut (il est habile), auxiliaire et participe (ils ont approuvé) , adverbe et mot qu'il modifie (trop aimable), etc.]

Elle est interdite : après la conjonction et [las e(t) épuisé]; après un nom singulier terminé par une consonne muette [un lou(p) inquiétant] ; entre deux mots qui font partie de deux groupes différents [avançon(s), ordonna-t-il ; devant oui [des oui], onze[mes onze amis] ; etc.

Elle est facultative entre le nom et l'adjectif ou un complément, le verbe et un complément, le sujet et le verbe :

- des amis intimes
- des personnes en danger
- des chemises à fleurs
- il partit aussitôt
- songer à l'avenir
- ses parents ont ri
- ou - des amis / intimes
- des personnes / en danger
- des chemises / à fleurs
- il partit / aussitôt
- songer / à l'avenir
- ses parents / ont ri

Dans la langue parlée ou écrite, les voyelles a, e, i ne se prononcent ni ne s'écrivent en fin de mot devant commençant par une voyelle ou un h muet ; cela s'appelle l'élision (représentée dans l'écriture par une apostrophe).

L'élision se fait dans les articles (le et la), les pronoms (je, me, te, se, le, la, ; ce ; que), la conjonction que, les prépositions de et jusque, l'adverbe de négation ne, si (devant il et ils), les 3 conjonctions lorsque, puisque et quoique (devant il, ils, elle, elles, en, on, un une)

Ex : l'homme, l'ardeur ; j'aime, tu m'aimes, je t'aime, je l'aime ; c'est bien ; qu'as-tu ? je sais ce qu'il veut ; je veux qu'on soit sincère ; lorsqu'on part ; puisqu'il pleut ; quoiqu'elle fût timide...

2. Les signes de ponctuation

La ponctuation est le vêtement indispensable de la langue écrite. Il faut la respecter, tout comme l'accentuation (accents aigu, grave, circonflexe, tréma, points sur les i et les j).

Les signes de ponctuation, qui permettent de bien comprendre, de bien lire, de bien dire un texte écrit, sont :

- le point . : c'est le signe essentiel ; il termine la phrase :

Il faut savoir garder son calme.

- le point d'interrogation ? qui remplace le point à la fin d'une phrase interrogative :

As-tu peur de mourir ? Que veux-tu offrir à ta mère ?

- le point d'exclamation ! qui remplace le point à la fin d'une phrase exclamative :

Que tu es belle ! Quel beau match

Ô rage ! Ô désespoir ! Ô vieille ennemie ! (Corneille.)

- les points de suspension ... qui marquent soit un arrêt de la parole (dû à une hésitation, à un silence lourd de sens), soit une interruption (due à un interlocuteur qui vous coupe la parole) :

Il faudrait revoir ta stratégie et... ; Vous n'êtes pas contents, peut-être ? Oh ! si...au contraire...

- la virgule , qui sépare à l'intérieur d'une phrase, deux mots, deux groupes de mots ou deux propositions :

Va, cours, vole, et nous venge. (Corneille.)

- le point-virgule ; qui marque un arrêt plus important que la virgule et sépare deux propositions :

Ma mère me les a remis ; mon père me les a repris.

- les deux-points : qui annoncent une énumération ou une explication, ou qui annoncent des guillemets :

Ce commerçant vend un peu de tout : chemises, pantalons, jupes...

- les guillemets « » qui ouvrent ou ferment les paroles rapportées d'une ou plusieurs personnes ; ils sont généralement précédés de deux points :

Il ne cessait d'appeler : « Au secours ! au secours ! »

La métaphore du miroir. On la trouve chez Pascal : « Ce n'est pas dans Montaigne, mais dans moi que je trouve ce que j'y vois. » (M. Schneider) [citation littéraire]

- les parenthèses () qui isolent un mot, un groupe, une proposition, une phrase :

J'aime mieux les plats traditionnels (la tchoukhcoukha, osbane el hink, le couscous, la trida, etc.) que les plats modernes (sauté d'agneau, fondue bourguignonne, poulet à l'estragon, etc.)

- le tiret - qui peut être employé seul ou répété. Quand il est seul, il introduit dans un dialogue, au début d'une réplique, les paroles d'un personnage ou marque le changement d'interlocuteur, que celui-ci ait été également signalé ou non par l'alinéa :

Que faut-il faire maintenant ?

- il ne faut rien faire.

Quand il est répété , le tiret joue le même rôle que les parenthèses ; il sert à isoler dans un texte un élément (mot, groupe de mots, phrase) introduisant une réflexion incidente, un commentaire, etc. Mais à la différence des parenthèses, il met en relief l'élément isolé :

Des textes nombreux disent sans fard le rôle capital – affectif, économique, lignager – qu'occupe la maison-famille dans les soucis de l'habitant moyen du pays d'Aillon (E. Le Roy Ladurie).